

COMMUNE

Horaires de fin d'année de l'administration communale et nouveaux horaires 2020

Les services de l'administration communale ainsi que les services techniques seront fermés du mardi 24 décembre, 16h, au lundi 6 janvier 2020, 8h.

Déchèterie communale
Mardi 24 déc. 08h-12h
Mercredi 25 déc. Fermé
Jeudi 26 déc. Fermé
Samedi 28 déc. 08h-14h
Mardi 31 déc. 08h-12h
Mercredi 1^{er} janv. Fermé
Jeudi 2 janv. Fermé
Samedi 4 janv. 08h-14h

En cas d'urgence

Réseau STEP (eaux usées et eaux claires): 021 799 24 89.
Service des eaux potables (samedis et dimanches): 021 821 04 66.
Si ces numéros ne répondent pas, appeler directement l'APOL - Association Police Lavaux - au 021 791 11 21.

Nouveaux horaires dès le 6 janvier 2020

Lundi	08h00-11h45 13h30-16h30
Mardi	7h30-11h45 13h30-16h30
Mercredi	08h00-11h45 13h30-16h30
Jeudi	07h30-11h45 13h30-16h30
Vendredi	08h00-11h45 fermé

DÉCOUVERTE

La chasse aux petites bêtes de Lavaux Patrimoine mondial

Les insectes et autres petites bêtes ont marqué la dernière Fête des vigneron. Les sauterelles choristes, les enfants coccinelles et les grappes d'étourneaux ont fait fourmiller le spectacle du début à la fin. C'est cet écosystème du vignoble de Lavaux (ses hommes, ses femmes mais aussi ses petites bêtes qui a été abordé sous différents angles lors du cycle de conférences organisé par l'association Lavaux Patrimoine mondial cet automne. Pour lancer cette programmation, la première conférence s'est mutée en activité pour les familles. Les enfants ont été conviés à participer à une chasse aux petites bêtes. Munis d'un livret intégrant différentes questions sur les insectes et les animaux de la vigne, ils se sont baladés dans le village de Grandvaux et aux abords des parquets pour rencontrer ces intrigantes créatures. Et puisque les vrais oiseaux et papillons ont été avarés en indices, ce sont quatre figurants de la Fête des vigneron qui ont revêtu leurs ailes et antennes pour aider les plus jeunes! Certaines fois un peu impressionnés, mais surtout très intrigués par la fourmi, la sauterelle et le couple d'étourneaux géants, les enfants ont tous pu en apprendre davantage sur cet écosystème précieux. Et vous, saviez-vous que les fourmis communiquent avec leurs antennes et que les sauterelles émettent des bruits en se frottant les ailes postérieures? Ludique et pédagogique, cette activité gratuite a rencontré un beau succès et Lavaux Patrimoine mondial se réjouit de réitérer ces aventures pour la jeune génération l'année prochaine autour d'une nouvelle thématique: le patrimoine bâti!

Jeanne Corthay,
Lavaux Patrimoine mondial

la feuille



N° 13 - 2019

de Bourg-en-Lavaux

FÉLICITATIONS

Lauriers de Platine Terravin 2018

Deux vins de la commune de Bourg-en-Lavaux se voient honorés par les lauriers de Platine Terravin dans leur millésime 2018, soit le Calamin à la deuxième place et le Villette à la quatrième place. Selon Terravin, un vin avec ce label bénéficie d'un niveau élevé de qualités positives qu'aucun défaut négatif ne viendrait entacher. Les lauriers de platine rendent particulièrement hommage au cépage, au terroir, au millésime et à l'excellent travail du vigneron et de l'œnologue. Il est rare qu'un propriétaire récolte cette distinction pour deux de ses vins durant la même année

et Bourg-en-Lavaux est particulièrement fier d'obtenir cette marque de qualité, récompensant ainsi le travail fourni par ses vigneron-tâcherons Daniel Lambelet et Gaël Cantoro sans oublier Mélanie Weber, déjà honorés par la Confrérie lors de la dernière Fête des vigneron, ainsi que l'œnologue Christophe Lehmann, qui ont conjugués leurs efforts pour obtenir ces lauriers de platine parmi une sélection des meilleurs crus de Chasselas vaudois. Preuve également que la politique suivie par la Municipalité pour les domaines viticoles communaux crée le succès sur un mar-



ché pourtant de plus en plus concurrentiel. Les investissements consentis pour rénover les caves communales et les doter de cuves adaptées, les directives imposées pour le respect de l'environnement, ainsi que la mise en place d'un marketing ayant pour but de valoriser la région de Bourg-en-Lavaux, font l'unanimité et conduisent au succès. Que tous les acteurs en soient remerciés...

CIRCULATION
Zone 30

A la suite d'une pétition lancée par quelques habitants de Rieux, la Municipalité s'est interrogée sur la pertinence de mettre en place des zones 30km/h dans les villages de Rieux et Epesses.

Après réflexion et un débat public animé, la Municipalité a décidé d'adhérer à cette demande. En conséquence, depuis le mois de novembre 2019, les villages de Rieux et d'Epesses sont passés en zone 30, les deux zones étant homologuées par le canton (DGMR).

Le canton doit encore se prononcer pour le tronçon Cully - Grandvaux. Par ailleurs, deux nouvelles demandes sont en cours pour le centre de Cully et le village d'Aran.

La zone 30 c'est:

- Favoriser la convivialité entre les usagers (*Plus de qualité de vie*)
- Réduire la distance d'arrêt (*Plus de sécurité*)

- Réduire les nuisances, notamment sonores (*Plus de tranquillité*)

En zone 30, les automobilistes doivent circuler de manière particulièrement prudente et prévenante. S'ils peuvent faciliter la traversée de la chaussée aux piétons, la **priorité des véhicules subsiste**. Les piétons doivent dès lors traverser la chaussée avec toute la prudence nécessaire. A noter que les passages pour piétons sont en principe supprimés. En cas d'absence de passage pour piétons, ces derniers ont le droit de traverser partout, ce qui oblige les automobilistes à plus de vigilance. Les piétons sont néanmoins encouragés à traverser aux endroits où ils se sentent le plus en sécurité et où ils sont bien visibles.

Cela étant, les passages pour piétons subsisteront à Rieux. Les piétons seront donc tenus de les emprunter.

La Municipalité

PRATIQUE

Stationner avec ou sans smartphone

Dès le 1^{er} janvier 2020, les applications Parkingpay et Twint permettront de régler par smartphone le stationnement sur toutes les places de parc à Cully.

Parkingpay, comment ça marche?

L'application Parkingpay permet de s'acquitter de la taxe en fonction du temps de stationnement effectif, sans passer par l'horodateur. Le compte est chargé soit par prépaiement, soit par débit direct. Pour tout complément d'information: <https://parkingpay.ch/> Cette application vous permet de gérer de manière autonome les autorisations (ex macaron). Pour la première autorisation,

vosre demande doit être validée au préalable par l'administration communale.

Se garer sans Parkingpay

Avec l'application de paiement Twint il sera possible de payer directement le stationnement en scannant le QRcode dédié, appliqué sur les horodateurs. Pour savoir comment ça marche, rendez-vous sur: <https://www.twint.ch/>.

Et se garer sans smartphone

Introduisez votre numéro de plaque d'immatriculation sur l'horodateur, sélectionnez la durée, puis payez le tarif indiqué (ne rend pas la monnaie) en cash ou avec votre carte de crédit ou de débit.

Tous les ménages de la commune reçoivent un feuillet avec les explications complètes et toutes les informations sont disponibles sur www.b-e-l.ch/ stationnement.



TRAVAUX

6 janvier 2020, coup d'envoi à Cully Gare

La transformation du plateau de la gare commencera avec la rentrée des classes. Cinq à sept chantiers vont se dérouler en parallèle ou se suivre durant les prochaines années.

Le chantier ferroviaire a pour but de mettre la gare aux normes d'accès pour personnes à mobilité réduite, d'adapter les quais et voies aux longs trains et d'installer la voie de rebroussement nécessaire à la cadence de quatre trains par heure entre Lausanne et Cully.

La Municipalité a octroyé un droit distinct et permanent à la Fondation Equitim pour construire et exploiter son bâtiment pendant 90 ans.

Les CFF mettent à l'enquête publique leur projet de bâtiment et de P&R qui se trouveront proche de l'actuelle gare.

En début d'année, Rives-de-Lavaux SA soumettra aussi à l'enquête publique un projet de bâtiment pour la parcelle située tout à l'ouest du plateau.

Le projet lauréat de Contesse sera soumis à l'enquête publique en cours d'année 2020 par la commune.

La parcelle à bâtir voisine du bâtiment communal sera mise en vente courant 2020; elle pourra abriter deux immeubles.

Un véritable domino est lancé

Dès le 6 janvier, l'actuel parking sera fermé et interdit d'accès au public. L'éco-point de la gare sera ramené plus près de la gare.

En janvier, la commune posera les collecteurs centraux et l'important chantier ferroviaire s'installera. En février viendra Equitim qui se mettra à creuser le parking souterrain.

La première phase du chantier ferroviaire sera concentrée autour du passage de la Charrette et le déplacement de l'antenne de la gare. Ce déplacement permettra ensuite de démolir le dépôt, l'actuelle gare et les toilettes publiques. Chaque étape de chaque chantier est discutée et coordonnée car l'espace libre pour les installations de chantier n'est pas très vaste.

Une séance d'information publique sera organisée.

La Municipalité



Circulation générale piétons Gare - Cully

Accès au collège des Ruvines

Une piste reliera le giratoire de la gare à la zone d'installation du chantier ferroviaire. Cette piste sera réservée prioritairement aux chantiers et à l'accès au magasin «Tout pour la vigne». Cette zone sera dangereuse vu le nombre important de camions qui circuleront et l'étroitesse du passage.

Pendant les années de chantier, l'accès au collège des Ruvines se fera par le nord exclusivement. Un itinéraire piétonnier depuis le village et la gare est aménagé et sécurisé. Des lieux de dépose sont prévus pour les parents qui amènent les enfants à l'UAPE ou aux classes 1-2 P.

Les personnes qui ont des activités dans le collège des Ruvines (sport, cours de langue, etc.) utiliseront le cheminement piétonnier ou déposeront leur voiture sur le parking des Ruvines et descendront jusqu'au collège. L'accès aux Champs d'or n'est pas modifié. Seules des places de parc seront réservées aux enseignants itinérants du collège et aux personnes surveillant les devoirs.

Une information écrite sera distribuée aux personnes directement concernées et accessible sur le site internet de la commune.

La Municipalité

VOILE

Bilan de Moratel



Félix Mathys sur Aurore, premier au classement général

Jeudi 21 novembre a eu lieu l'assemblée générale du CVMC. A tour de rôle, les membres du comité ont dressé le bilan de leurs activités. Le nombre des juniors est en hausse. Un nouveau dériveur s'impose. 182 départs ont été enregistrés durant la saison dont 82 rien qu'aux régates d'entraînement. Le Cercle compte 203 membres après 4 nouvelles adhésions.

Quelques mouvements vont modifier la composition du comité. Le caissier et le responsable de la vie à terre ont démissionné. Le poste à la com-

mission technique était lui aussi vacant. Kerstin Hagemann-Gysling et Marc-Henri Mermod se sont respectivement proposés à la commission technique et à la caisse. Tous deux sont vivement applaudis. Les autres membres du comité sont les suivants: François Pittet à la présidence, Hélène Lasserre Bovard au secrétariat, Roch de Grenus à la gestion des membres, Félix Mathys au matériel, Vincent Mury comme responsable juniors. Tous sont reconduits dans leur fonction avec applaudissements. La vie à terre est laissée vacante. Le comité lui cherche un responsable.

Christian Dick

AGENDA

DÉCEMBRE

Jeudi 19

Les Nocturnes de Cully

8h-21h, www.la-bel.ch

Chantée de Noël,

Les deux paroisses, protestante et catholique, Cully, église catholique, 19h30

Vendredi 20

Rencontres de l'Avent

soupe de la commune, Grandvaux, selon programme, www.la-bel.ch

JANVIER

Jeudi 2

Ramassage de la saucisse

Grandvaux, dès 8h, Jeunesse de Grandvaux

Mercredi 8

Le Trait d'Union -

«Proches et pourtant lointains: un an à la rencontre d'une famille Rom» par Vincent Demaurex, pasteur, Cully, salle de l'église catholique, 14h30

Du vendredi 10 au dimanche 12

«Alban et Eve» comédie à sketches de Jean-Pierre Martinez avec D. Buresi, G. Lukac Cully, théâtre de l'Oxymore, 20h30 et dimanche 17h www.oxymore.ch

Samedi 11

Soirée saucisse, Grandvaux, grande salle, dès 18h30, Jeunesse de Grandvaux

Mercredi 15

Mercredi du Ski-Club d'Epesses (6-16 ans), www.scepeesses.ch

Du vendredi 17 au dimanche 19

«Amok» nouvelle littéraire de Stéphan Zweig avec Ch. Seydoux, Cully, théâtre de l'Oxymore, 20h30, et dimanche 17h, www.oxymore.ch

Dimanche 19

Ciné-club chrétien, projection, discussion et repas offert par la paroisse (enfants dès 10 ans), Cully, temple, 16h30, Paroisse réformée de Villette

Mercredi 22

Mercredi du Ski-Club d'Epesses (6-16 ans), www.scepeesses.ch

Jeudi 23

«Musiques du monde»

par le groupe Tadââm, Cully, théâtre de l'Oxymore, repas canadien, 19h30, Veillées à la maison

Samedi 25

Saint-Vincent de Villette, Aran, salle Les Mariadoules, 10h30-19h, www.caveau-villette.ch

Mercredi 29

Mercredi du Ski-Club d'Epesses (6-16 ans), www.scepeesses.ch

Du vendredi 31 janvier au 2 février

«Les Diablogues»

de Roland Dubillard, sketches absurdes et drôles dans la veine des Frères Ennemis, Cully, théâtre de l'Oxymore, 20h30 et dimanche à 17h, www.oxymore.ch